



Creuse • Nouvelle-Aquitaine

FICHE RANDONNÉE

CHAMPAGNAT – CHEMIN JEAN GUITTON



www.tourismemarcheetcombraille.fr



Distance : 10 km



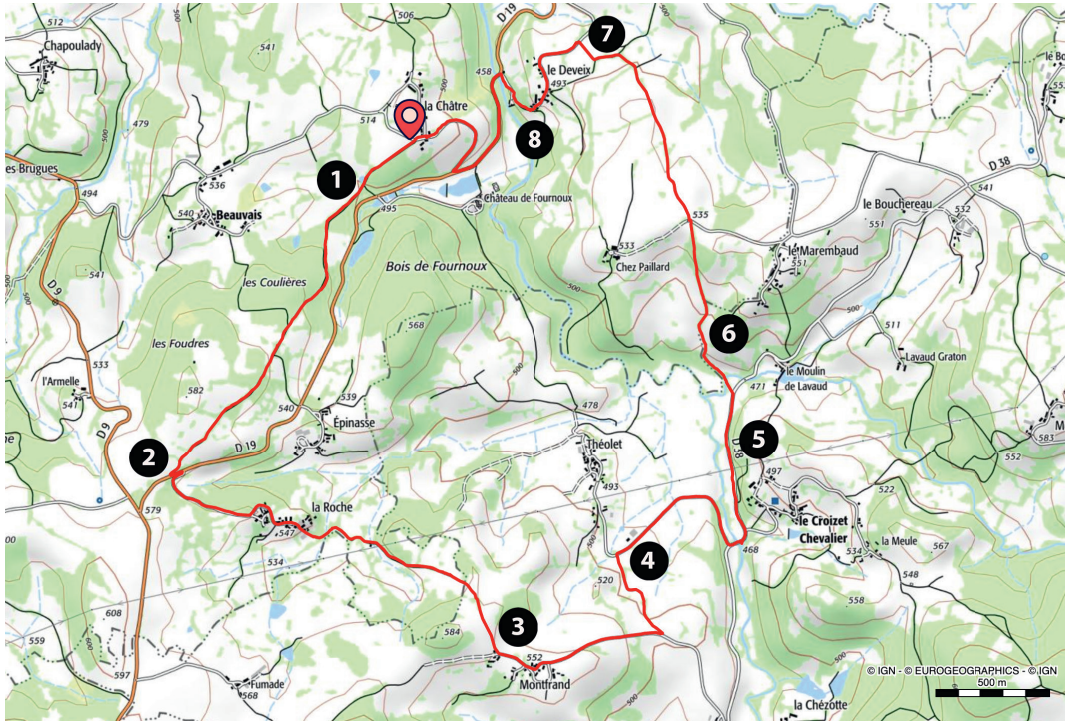
Durée : 2h30 - Facile



DÉPART / ARRIVÉE

Hameau de La Châtre,
Champagnat

BALISAGE Vert





Pas à Pas

- 1 Remonter la route bordée de murs sur 20 m et s'engager dans le petit chemin creux à gauche. Continuer tout droit sur 2 km environ jusqu'à la D19.
- 2 Prendre la route à gauche puis immédiatement à droite en direction de la Roche. Traverser la Roche par la gauche et suivre le balisage vert jusqu'au hameau du Monfrand.
- 3 Descendre la route à gauche (l'itinéraire emprunte le GR®46 balisé en rouge et blanc).
- 4 Avant le village de Théolet, prendre à droite après une petite route goudronnée sur 700 m environ pour arriver à la D28.
- 5 Franchir le pont à gauche. Quitter le GR®46 et poursuivre sur la route départementale sur 500 m environ.
- 6 S'engager dans un chemin creux en contrebas à gauche. Franchir un ruisseau et monter tout droit. Atteindre une petite route goudronnée et la traverser. Continuer le chemin jusqu'à la route.
- 7 Bifurquer à gauche vers le Deveix. Traverser le hameau et descendre sur la vallée de la Tardes (point de vue sur le château de Fournoux).
- 8 A la D19, tourner à gauche et franchir le pont. Continuer sur 300 m et prendre à droite pour rejoindre le hameau de la Châtre.



Points d'intérêt et d'observation



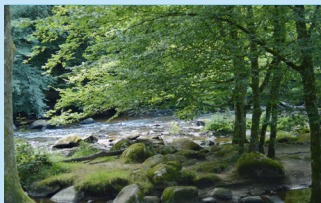
CHÂTEAU DU FOURNOUX (PROPRIÉTÉ PRIVÉE)

Jean Guilton y passe ses vacances d'enfant. Il écrit : « *Fournoux a de la perfection [...] rencontre improbable d'une rivière dans une gorge, d'un vaste bois en coupole et d'une demeure humaine, dominante et dominée.* »



LA CHAUMIÈRE (PROPRIÉTÉ PRIVÉE)

Après la Seconde Guerre Mondiale, Jean Guilton achète cette bâtisse, auprès de laquelle il construit une chapelle baptisée « La Pensée », en référence à Blaise Pascal et qu'il inaugure le 16 juillet 1971 en présence de l'évêque et de l'académicien Maurice Druon.



VALLÉE DE LA TARDES

La Tarde prend sa source sur la commune de Basville. C'est un cours d'eau prisé des pêcheurs, notamment pour la truite fario. Sa vallée s'encaisse depuis Chambon-sur-Voueize jusqu'à sa confluence avec le Cher, la rivière est classée en ZNIEFF.